Afrique du Sud

ANC : de l'affrontement Mbeki/Zuma au COPE. L'enjeu des élections 2009

Alexandre Minet*

** Responsable du secteur « Afrique » de la Fondation Jean-Jaurès*

La nation arc-en-ciel constitue aujourd'hui la première puissance du continent africain. Le poids économique de Pretoria (en 2008, l'Afrique du Sud représentait plus de 36 % du PIB de la zone africaine subsaharienne) et sa politique étrangère active (couplée à sa puissance militaire, son budget de la défense représentant 31 % de celui de la zone subsaharienne) font de cette jeune démocratie un acteur continental incontournable. Les turbulences de la scène politique sud-africaine n'en ont donc que davantage d'importance et méritent à cet effet une réelle attention.

Genèse de la césure politique

Conséquence d'une scission interne à l'ANC *(African National Congress)*, la création d'un nouveau parti en Afrique du Sud, le COPE *(Congress of the People)* sous l'égide de Mosiuoa Lekota, ministre de la Défense de Thabo Mbeki pendant huit ans et président de la nouvelle formation, peut apparaître comme l'épilogue de la profonde crise politique que traverse l'ANC depuis plus d'un an.

Les dissensions internes remontent en effet en amont de la Conférence nationale de Polokwane (l'équivalent des congrès nationaux des partis politiques français) en décembre 2007, avec dès 2005 la mise en cause du vice-président d'alors, Jacob Zuma, dans une affaire de trafic d'influence et de corruption liée à l'achat de matériel militaire impliquant l'entreprise d'armement française Thalès. Le conseiller financier de Jacob Zuma, Shabir Shaik, sera d'ailleurs inculpé pour fraude et corruption. De même, Jacob Zuma sera-t-il contraint à la démission de la vice-présidence et de son mandat de député en 2005. Accusé également de viol, il sera acquitté pour cette affaire en 2006.

C'est lors de la Conférence de Polokwane que les deux blocs pro-Zuma et pro-Mbeki se sont alors publiquement affrontés.

Si les résultats de la politique économique qu'a menée Thabo Mbeki depuis son accession à la présidence de l'Afrique du Sud en 1999 sont jugés plutôt positifs, ceux dans le domaine social (notamment en matière d'éducation, d'emploi, de santé et de sécurité) sont dans l'ensemble estimés décevants voire négatifs. De même, l'autoritarisme dont est accusé Thabo Mbeki dans sa manière de gouverner a davantage encore accentué l'éloignement du pouvoir des catégories populaires, bases de l'électorat de l'ANC. Depuis l'arrivée au pouvoir de Thabo Mbeki et de ses réseaux (celui, parfaitement contrôlé, interne à l'ANC et celui des milieux d'affaires[1]), l'ANC a souvent été mêlée à différents scandales impliquant certains responsables politiques et mettant en lumière les dérives liées aux rapports étroits entretenus entre les milieux politiques et économiques. Réseaux politico-économiques affinitaires assimilés par les opposants à Thabo Mbeki à la constitution d'un clan, leadership autoritaire, politique économique jugée trop peu favorable aux classes populaires et aux classes moyennes inférieures, résultats sociaux en deçà des espérances et objectifs affichés, le réseau Mbeki et celui-ci ont cristallisé contre eux les mécontentements et les oppositions internes et ainsi favorisé l'établissement d'une stratégie visant à changer la direction de l'ANC.

La conquête du pouvoir interne de Jacob Zuma

L'ANC est une alliance de différentes organisations politiques d'obédiences idéologiques divergentes. On peut ici synthétiser en deux blocs ces diverses structures. L'aile gauche est constituée notamment de la puissante coalition syndicale, la COSATU *(Congress of South African Trade Unions),* de l'influent SACP *(South African Communist Party)* et de l'active et revendicative organisation de jeunesse de l'ANC, l'ANCYL *(ANC Youth League)*. La tendance sociologiquement moins à gauche serait composée de la nouvelle bourgeoisie noire qui a su pleinement profiter de la politique économique des gouvernements Mbeki et de cadres et responsables ayant mené la « démarxisation » de l'ANC au cours des années 1993-1996, virage idéologique dont Thabo Mbeki était un des principaux instigateurs.

1. On renverra ici à l'étude précise des différents réseaux de pouvoir internes à l'ANC de Marianne Séverin et Pierre Aycard, « Qui gouverne la "nouvelle" Afrique du Sud ? », in *L'Afrique du Sud dix ans après. Transition accomplie ?*, Ph.Guillaume, N.Péjout, A.Wa Kabwe-Segatti (Dir.), 2004, Paris, IFAS-Karthala.

Afrique du Sud

Jacob Zuma, en vue de la conférence de Polokwane, soutenu par les composantes situées à la gauche de l'ANC, à savoir la COSATU, le SACP et l'ANCYL, a su en conséquence gauchiser son discours en vue de combiner et rassembler autour de lui les oppositions internes à Thabo Mbeki. Signalons ici que cette alliance n'est pas en dissonance avec le profil socio-politique de Jacob Zuma et que ce dernier bénéficie d'une réelle popularité auprès des militants des différentes structures mentionnées. Il peut être aussi utile de rappeler que Thabo Mbeki avait en 1996 usé à peu près de la même stratégie de conquête du pouvoir interne.

Jacob Zuma est sorti vainqueur de cette conférence, élu président de l'ANC face à Thabo Mbeki et se positionnant ainsi comme le candidat de l'ANC et fort probable successeur du même Thabo Mbeki à la présidence de la République Sud-Africaine.

La mention par le juge Nicholson en septembre dernier de pressions et d'interférences exercées par le pouvoir exécutif sur les magistrats dans le déroulement de la procédure judiciaire visant Jacob Zuma, entraînant *de jure* son annulation, a accéléré le processus d'emprise politique de Jacob Zuma sur l'ANC au détriment de Thabo Mbeki. Celui-ci, sous la pression de la nouvelle direction du parti, a accepté de démissionner de la présidence de la République. Le climat pour le moins délétère au sein de l'ANC, la démission quelque peu humiliante de Thabo Mbeki remplacé par le vice-président de l'ANC, Kgalema Mothlante, ont mené la crise à son paroxysme. Si l'influent Trevor Manuel, ministre des Finances dans le gouvernement Mbeki, est demeuré au sein de l'ANC, nombre de proches du président déchu ont alors poussé la logique de l'affrontement jusqu'au schisme et à la formation d'un nouveau parti politique, le COPE, auquel Thabo Mbeki a néanmoins refusé de se rallier.

Ajoutons que si la Cour d'appel a rouvert le dossier judiciaire concernant Jacob Zuma en annulant en janvier dernier la décision du juge Nicholson invalidant pour vice de forme les poursuites à son encontre, cette procédure en cours ne peut pour autant et ce, constitutionnellement, empêcher sa candidature à la magistrature suprême ni bien évidemment son élection. Jacob Zuma devait à nouveau comparaître en août prochain, élu ou non. Néanmoins, si cette récente décision de levée de poursuites judiciaires décidée par le Parquet général suscite nombre de protestations, elle semble devoir mettre fin au long « feuilleton » judiciaire du leader de l'ANC.

Afrique du Sud

Le champ politique sud-africain « chamboulé » ? Quelles conséquences électorales ?

Le jeu politique sud-africain est-il pour autant en train d'être rebattu ? A quelques jours des élections générales[2] du 22 avril prochain 2009, où se situera le COPE dans l'espace politique sud-africain ? Se positionnera-t-il dans l'opposition, ou dans le cadre d'un soutien sans participation ou encore dans l'appartenance à la majorité ? Quelle est et quelle sera sa capacité de nuisance vis-à-vis de la toute puissante ANC (qui demeurera très certainement et largement la première formation parlementaire).

Si l'ANC n'en est pas à sa première scission[3], celle qui a donné naissance au COPE semble politiquement et électoralement plus à même de porter atteinte (mais dans quelle mesure ?) à l'hégémonie de l'ANC. Si les organisations politiques situées à la gauche de l'ANC ont été et sont souvent électoralement marginales[4], l'espace que pourrait conquérir le COPE semble pouvoir être autrement plus conséquent.

L'opposition politique occupe une place réduite tant l'ANC surdomine la scène politique. On peut envisager la captation par le COPE d'une partie de l'électorat déçu par l'ANC et/ou ronger une partie du capital électoral du principal parti d'opposition, l'Alliance démocratique (DA, *Democratic Alliance* d'Helen Zille).

La dimension raciale de la sociologie électorale sud-africiane doit être ici soulignée. En effet, la DA constitue une opposition très majoritairement « blanche » de centre droit, la très grande majorité de son électorat étant composée de Blancs appartenant dans l'ensemble à la classe moyenne, le COPE pouvant alors incarner un parti d'opposition « noir » de centre gauche. La très grande difficulté voire l'impossibilité sociohistorique pour la DA de capter l'électorat noir déçu de l'ANC et/ou hostile à l'orientation de la nouvelle direction, de même son positionnement au centre droit, tout ceci pouvant donc offrir un réel espace politique au Congrès du peuple au centre gauche. L'appel de l'Alliance démocratique dans l'établissement de ses listes de candidats à des universitaires, des personnalités civiles et des responsables politiques issues

2. Le président de la République est élu pour cinq ans par les membres de l'Assemblée nationale suite au scrutin législatif.

3. Une première scission a eu lieu en 1959 avec la création du PAC (*Pan African Congress*) de Robert Sobukwe, opposé à la ligne multiraciale de l'ANC. Sur une position politique beaucoup plus radicale, le PAC n'a recueilli que 1,2 % en 1994 et 0,7 % en 1999 et 2004. Une autre scission en 1996 avec la fondation de l'UDM (*United Democratic Movement*, parti de centre droit) de Ralph Meyer, d'origine afrikaner, et qui a joué un rôle très important lors des négociations de sortie de l'apartheid. L'UDM n'a réalisé que de faibles scores (3,4 % en 1999 et 2,3 % en 2004).

4. Notamment le PAC (*cf.* note 3) et l'AZAPO (*Azanian People's Organisation*) créée en 1978 et inspirée par le Mouvement de la Conscience noire de Steve Biko. L'AZAPO était un important rival idéologique de l'ANC dans les années 1980. En 1999 et 2004, ses scores ont été inférieurs à 1 %.

de la nouvelle génération (un quart seulement de sortants seront présents) vise certainement à élargir son audience et à relever le pari d'une usure électorale de l'ANC (malgré son élargissement continu depuis 1994, *cf.* le tableau page 7) et d'une absence de dynamique en faveur du COPE (tactiquement présenté par la DA comme une offre politique en rien nouvelle mais davantage un « règlement de compte politique » et un regroupement « clanique » c'est-à-dire l'ex-réseau Mbeki). La DA cherche ainsi à séduire et capter l'électorat constitué par les classes moyennes supérieures noires déçues et enclines à se détacher de l'ANC. Ambition pour le moins difficile à réaliser !

La gauchisation politique et stratégique du positionnement de Jacob Zuma pourrait corroborer l'hypothèse évoquée précédemment quant à la potentielle influence électorale du COPE. De même, la faible visibilité politique auprès de l'opinion publique de l'action politique de la DA libère davantage encore un espace à la droite de l'ANC. Néanmoins, le refus de Thabo Mbeki et de Trevor Manuel de rejoindre les dissidents de l'ANC dans leur « aventure néo-partisane » pourrait obérer quelque peu la dynamique pouvant bénéficier au COPE. Les ralliements récents de la mère de Thabo Mbeki, Ma Epainette, et de l'ancienne vice-présidente, Phumzile Mlambo-Ngcuka, médiatiquement et symboliquement porteurs, ne changeront probablement pas la donne de façon significative.

Néanmoins, le choix comme candidat du COPE à la présidence de la République de Mvume Dandala pourrait répondre au besoin de différenciation par rapport aux années Mbeki que le nouveau parti semble trop incarner. Ancien évêque et ancien membre du Mouvement de la Conscience noire, Mvume Dandala n'a jamais appartenu à l'ANC mais a pour autant été très actif dans la lutte contre l'apartheid. Reconnu pour son intégrité et son engagement politique et religieux, il sera plus difficile pour ses détracteurs d'identifier le candidat à la période Mbeki.

Si la capacité de nuisance du COPE demeure donc incertaine au niveau national (la majorité en sièges pour l'ANC et l'élection de Jacob Zuma semblent malgré tout fort probables), les résultats au niveau provincial où le COPE peut espérer réaliser de très bons scores pourraient imposer la nécessité d'alliances COPE/opposition ou COPE/ANC.

Enfin, le taux d'abstention – dont les analystes prédisent un niveau élevé – sera un élément déterminant du scrutin. Nombre de « déçus » de l'ANC pourraient s'y réfugier et faire ainsi le jeu de l'opposition à l'électorat davantage mobilisé.

On peut aussi s'interroger sur la capacité d'attraction du COPE auprès de l'électorat populaire, base électorale de l'ANC, l'offre politique de la nouvelle formation semblant

davantage correspondre à la demande politique des classes moyennes (qui représentent une faible part de la structure sociale sud-africaine).

Notons d'ailleurs ici que le résultat des élections partielles organisées en mars, suite à la défection d'élus de l'ANC qui ont rejoint le COPE, a vu la formation de Jaob Zuma gagner 21 sièges sur 24 en jeu. Enfin, la démission récente du responsable de la campagne du COPE, Mlungisi Hlongwane, qui reproche, officiellement, l'élitisme et l'éloignement du discours du COPE des préoccupations populaires, tend à avérer la problématique évoquée précédemment à laquelle risque d'être confronté le COPE.

On peut encore se questionner quant à l'importance du repositionnement idéologique de l'ANC. La défaite des « mbékistes » et l'arrivée d'une nouvelle direction plus à gauche peuvent-elles aboutir à un changement substantiel de la politique économique et sociale ? Changement en effet revendiqué par une grande partie des soutiens qui ont permis le succès de Jacob Zuma. À ce propos, le congrès de l'ANC tenu début janvier près de Durban et lançant officiellement la campagne électorale, s'il a marqué un certain infléchissement à gauche, sa teneur idéologique a fait surtout montre de réalisme. Il s'est agi davantage d'un équilibrage et d'un compromis entre les promesses sociales – répondre aux aspirations populaires nombreuses et fortement exprimées mais aussi satisfaire les alliés (COSATU, SACP) – et la volonté de ne pas inquiéter les milieux économiques[5]. Il ne saurait donc être question de bouleversement.

Conclusion

Malgré les fortes tensions, les déchirements et les invectives qui ont accompagné cette crise, au vu de ce qui se passe dans de très nombreux pays et partis au pouvoir en Afrique, ces joutes politiques n'en témoignent pas moins pour autant d'une réelle et saine vitalité démocratique. La potentielle capacité de rivalité du COPE vis-à-vis de l'ANC, la réalité électorale et idéologique de la DA comme force d'opposition (*cf.* tableau page suivante) et l'hégémonie de l'ANC ainsi démocratiquement contestée, ne peuvent qu'affirmer et renforcer la réalité démocratique de l'Afrique du Sud et agir en aval comme modèle pour le reste du continent.

5. Le programme de l'ANC adopté au cours de ce congrès a affiché cinq priorités : l'emploi, la santé, l'éducation, la lutte contre la criminalité et la corruption et le développement des zones rurales. Domaines où le bilan de la présidence Mbeki a été jugé très insatisfaisant.

Mentionnons ici certaines prises de position - pour le moins contestables ! - de Jacob Zuma en matière de politique pénale, telle sa volonté (qui semble répondre à une forte demande populaire) d'organiser un référendum sur le rétablissement de la peine de mort.

Afrique du Sud

Annexe

Résultats obtenus aux scrutins législatifs par les principales formations politiques depuis les premières élections post-apartheid :

Le Parlement sud-africain est bicaméral : l'Assemblée nationale et le Conseil national des provinces.

L'Assemblée nationale est composée de 400 membres élus pour 5 ans au scrutin proportionnel.

% / sièges	1994	1999	2004
ANC	**62,6** / 252	**66,3** / 266	**69,7** / 279
DA	**1,7** / 7	**9,6** / 38	**12,4** / 50
IFP	**10,5** / 43	**8,6** / 34	**7** / 28
UDM	-	**3,4** / 14	**2,3** / 9
NNP (NP en 94)	**20,4** / 82	**6,9** / 28	**1,6** / 7

ANC *African National Congress*
DA *Democratic Alliance* (libéraux)
IFP *Inkatha Freedom Party* (conservateur, à dominante zouloue)
UDM *United Democratic Movement* (né d'une scission de l'ANC, centre droit)
NNP *New National Party* (parti conservateur, successeur du NP, *National Party*, qui a gouverné le pays de 1948 à 1994)